

Nouveaux Cahiers du socialisme

Une économie en transition

Pierre Spénard



Number 22, Fall 2019

Valleyfield, mémoires et résistances

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91525ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Spénard, P. (2019). Une économie en transition. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 37–44.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Une économie en transition

Pierre Spénard

Professeur de sociologie au Collège de Valleyfield

À l'origine

Au début de l'industrialisation, l'industrie légère domine l'économie de la ville de Salaberry-de-Valleyfield : un nom à retenir, la Montreal Cotton (MoCo). Bien plus qu'une simple usine de filature, la MoCo employait à une certaine époque près de 50 % de la population de la ville¹ ! Son empreinte dans le paysage campivallensien ne se limitait pas à l'emploi, elle marquait aussi la vie de quartier en faisant ériger des maisons à proximité de l'usine pour les employé-e-s ainsi que pour les cadres venus du Royaume-Uni et d'ailleurs. Les traces de ce passé industriel se retrouvent désormais dans les briques et le mortier des résidences qui jalonnent les rues au nom des anciens dirigeants de la Montreal Cotton.

L'économie légère a progressivement fait place à une économie plus lourde. La seconde partie du vingtième siècle a été celle des multinationales, notamment Goodyear, Gildan, Expro. Pour certains, ce fut « l'âge d'or » de la ville, malgré les conditions de travail difficiles, car les employé-e-s de ces grandes entreprises bénéficiaient pour la plupart des avantages sociaux et salariaux reliés au modèle économique dicté par les multinationales. Les salaires étaient bons et les avantages sociaux assuraient une certaine sécurité aux employé-e-s. L'embauche se faisait plus selon les liens du sang ou de proximité que par une sélection rigoureuse. Ce modèle économique a connu, comme bien d'autres, un essoufflement dans le dernier quart du XX^e siècle. Si bien qu'au début des années 2000, en l'espace d'une année, la ville perdait ses trois

1 MUSO, Musée de Société des Deux-Rives, *Salaberry-de-Valleyfield. Au cœur de l'histoire industrielle du Canada*, La Montreal Cotton, Les conditions de travail, 2015, <<https://lemuso.com/mvc/la-montreal-cotton-conditions-de-travail-the-montreal-cotton-work-conditions-fra.html>>.

multinationales (Gildan, Goodyear² et Expro Tec³), une perte de près de 2000 emplois sur une population d'environ 40 000 personnes. Les pertes d'emplois étaient jugées « catastrophiques » par l'élite syndicale et politique.

La nouvelle donne

Aujourd'hui, l'économie de la ville s'articule autour de trois axes : commercial, industriel et institutionnel. Jadis une des grandes villes industrielles du Canada, Salaberry-de-Valleyfield reste toujours une ville industrielle en importance. Sa position stratégique à proximité des États-Unis et de l'Ontario demeure un attrait économique indéniable pour les entreprises. De plus, elle possède un port ! Le port de Valleyfield, seul port autonome administré par une ville au Canada, constitue un important catalyseur de l'activité économique de la ville et de la région. Il se classe aussi parmi les plus importants employeurs de la ville.

L'économie de la ville s'est aussi diversifiée, elle se calque sur celle de la région de la Montérégie avec quelques particularités. Les plus grandes entreprises privées présentes sur le territoire sont des entreprises manufacturières : General Dynamics, Canadian Electrolytic Zinc (CEZinc), Grace, AlstenJohnson, Diageo. La ville est aussi dotée d'une activité commerciale importante. Les plus gros employeurs dans ce secteur se regroupent sous les bannières suivantes : Walmart, Canadian Tire, Sobey's. Cependant, les principaux employeurs ne sont plus les grandes entreprises privées mais le secteur public !

Secteurs économiques en Montérégie et dans la MRC de Beauharnois-Salaberry

En Montérégie, le secteur de la fabrication⁴ occupe une place de choix. En 2012, ce secteur regroupait 82 529 emplois dans 2910 établissements. Ce sont les sous-secteurs de la production des aliments (14 587 emplois), des produits métalliques (9430 emplois), du matériel de transport (9248 emplois), des produits chimiques (6267 emplois) et des produits en caoutchouc et en plastique (5885 emplois) qui prédominent. À eux cinq, ces sous-secteurs regroupent 55,0 % de la main-d'œuvre et près de quarante pour cent (39,4 %) des industries⁵. Le secteur de la transformation, c'est-à-dire celui de la valeur ajoutée, offre des possibilités d'emplois intéressants

2 Goodyear existe toujours mais ne fabrique plus de pneus. Des quelque 1000 travailleurs, il n'est resté plus qu'environ 200.

3 Une usine de produits explosifs existe toujours. Cependant, Expro Tec a cessé ses activités en 1993 ; de ces cendres naissait la Coopérative des travailleuses et des travailleurs en produits chimiques du Suroît. Cette coop n'existe plus. Aujourd'hui, General Dynamics occupe les bâtiments.

4 Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

5 Salaberry-de-Valleyfield Vitalité, *Métallurgie*, Affaires Valleyfield, 2019, <www.affairesvalleyfield.com/node/714>.

pour la deuxième région en importance démographique au Québec. La Montérégie est composée de 14 municipalités régionales de comté (MRC) dont celle de Beauharnois-Salaberry, à l'ouest. Cette partie du territoire se distinguait jadis par la superficie importante de son territoire dédiée à l'agriculture. Ce secteur, toujours présent, voit son importance diminuer. En ce sens, la MRC de Beauharnois-Salaberry se distingue de la Montérégie par l'apport moins important du secteur de la transformation alimentaire. Ce secteur est plus présent dans les MRC voisines telles Haut-Saint-Laurent, Jardins-de-Napierville et Vaudreuil-Soulanges. Ceci s'explique par l'importance de Salaberry-de-Valleyfield comme centre urbain.

Secteurs économiques de la ville de Salaberry-de-Valleyfield

La ville de Salaberry-de-Valleyfield occupe près du quart de la superficie de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Le ratio de la population y est de 63 : 100 ; ainsi pour chaque tranche de 100 habitants de la MRC, 63 vivent dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Elle est aussi la ville la plus densément peuplée de la MRC.

Le développement économique de la ville s'articule autour de quatre axes : chimie, métallurgie, environnement et recyclage, transport, intermodalité et logistique – services à valeur ajoutée⁶. Ils contribuent, avec le secteur public, pour une bonne part des quelque 16 500 emplois de la ville⁷.

Les trois principaux axes : chimie, métallurgie et environnement et recyclage

Le moteur économique de la ville n'est plus alimenté par une seule entreprise comme à l'époque de la MoCo et la ville ne dépend plus de quelques multinationales comme ce fut le cas dans les années d'après-guerre. Il reste de grandes entreprises dans la capitale du Suroît, mais l'économie de la ville s'arrime désormais avec celle de la Montérégie. Sa particularité n'est donc plus dans son économie mono-industrielle⁸ mais dans une structure plus fragmentée à l'image de celle de la région.

Un peu comme la Montérégie, la ville de Salaberry-de-Valleyfield possède plusieurs industries qui œuvrent dans le secteur chimique, dont les plus importantes en termes d'emplois sont CEZinc, General Dynamic, Diageo, Goodyear et Grace. Ces cinq entreprises regroupent environ 5 % de la main-d'œuvre de la ville. Des emplois bien payés, la rémunération moyenne annuelle au sein de ces grandes entreprises est de

6 Salaberry-de-Valleyfield Vitalité, *Environnement et recyclage*, Affaires Valleyfield, 2019, <www.affaires-valleyfield.com/node/715>.

7 MRC de Beauharnois-Salaberry, *Portrait socioéconomique et territorial, Salaberry-de-Valleyfield*, 2014, <www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/default/files/MRC/Mun/SDV/salaberryvalleyfield_lr.pdf>.

8 Christophe Ribichesi et Richard Shearmur, *Les communautés mono-industrielles au Québec : portrait et analyse de vulnérabilité*, Montréal, Institut national de recherche scientifique, Urbanisation, culture et société, 2008.

100 000 dollars. Dans le domaine de la métallurgie, la ville abrite 27 industries qui donnent 1165 emplois, ce qui place cette industrie au second rang. Encore là, il s'agit d'emplois offrant des salaires au-dessus du salaire moyen local. Ensuite, dans le créneau de l'environnement et du recyclage, la ville compte dix entreprises de 150 employé-e-s et plus. Finalement, en nombre d'entreprises et d'employé-e-s, le secteur du transport, intermodalité et logistique permet à la municipalité de se positionner comme un partenaire incontournable du développement économique.

Le secteur public

On l'oublie souvent mais le secteur des services publics est aussi un puissant moteur économique de la région. En effet, Salaberry-de-Valleyfield compte un hôpital (Centre hospitalier du Suroît), plusieurs établissements d'enseignement dont 13 écoles primaires (secteurs francophone et anglophone), une école secondaire, un centre intégré, deux centres de formation professionnelle, un cégep et un centre jeunesse. L'Hôpital du Suroît constitue le principal employeur du territoire de Salaberry-de-Valleyfield avec plus de 2200 employé-e-s et la Commission scolaire de La-Vallée-des-Tisserands le deuxième plus gros employeur, le personnel des écoles primaires, secondaire et des centres totalisant plus de 600 personnes. Le Collège de Valleyfield vient au troisième rang des employeurs publics avec plus de 375 personnes à son emploi. À cela s'ajoutent les employé-e-s municipaux (services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement) qui seraient plus de 1300 pour la MRC (Tableau 1). Le secteur public donne donc du travail à plus d'un travailleur, travailleuse sur quatre.

On l'a déjà noté, l'économie de la ville s'est diversifiée. Grosso modo, un tiers des travailleuses et des travailleurs œuvre dans les grandes et moyennes entreprises, un autre tiers dans le secteur public et le dernier tiers dans le commerce de détail. C'est un changement radical qui s'est opéré dans les cinquante dernières années. Quels en sont les impacts sur la population ?

La seconde partie de ce texte va examiner les secteurs d'emploi, non pas dans l'objectif de mettre en lumière les écarts (rémunération, conditions de travail, sécurité d'emploi, etc.) qui peuvent exister entre les différents secteurs, mais plutôt pour constater que l'économie de la ville est en équilibre sur ces trois piliers (commercial, industriel et institutionnel). En d'autres mots, l'industrie ne domine plus, ne règle plus, et surtout n'est plus l'acteur social de premier plan qu'elle fut jadis. En revanche, l'économie de la région n'est pas au bord du gouffre, au contraire !

Tableau I

**Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie
MRC Beauharnois-Salaberry**

Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007		
	Nb	%
11 Agriculture, foresterie; pêche et chasse	725	2,3
21 Extraction minière; exploitation en carrière; et extraction de pétrole et de gaz	250	0,8
22 Services publics	590	1,9
23 Construction	2710	8,7
31-33 Fabrication	4145	13,4
41 Commerce de gros	1370	4,4
44-45 Commerce de détail	4300	13,9
48-49 Transport et entreposage	1575	5,1
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	265	0,9
52 Finance et assurances	905	2,9
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	335	1,1
54 Services professionnels; scientifiques et techniques	1210	3,9
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	25	0,1
56 Services administratifs; services de soutien; services de gestion des déchets et services d'assainissement	1325	4,3
61 Services d'enseignement	1810	5,8
62 Soins de santé et assistance sociale	4505	14,5
71 Arts; spectacles et loisirs	435	1,4
72 Hébergement et services de restauration	1620	5,2
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	1565	5,0
91 Administrations publiques	1325	4,3

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, dans Portrait socioéconomique et territorial, Salaberry-de-Valleyfield, 2014.

Les résidentes et résidents de Valleyfield

En 2016, la MRC de Beauharnois-Salaberry comptait 24 550 travailleuses et travailleurs de 25-64 ans, pour un taux de travailleurs⁹ de 72,2 %. Ce taux est inférieur à celui des MRC avoisinantes telles la MRC de Vaudreuil-Soulanges, celle du Roussillon et celle des Jardins-de-Napierville, qui ont des taux respectifs de 81,0 %, 80,6 % et 78,6 %. La MRC du Haut-Saint-Laurent, dernière à avoir une frontière commune, présente un taux

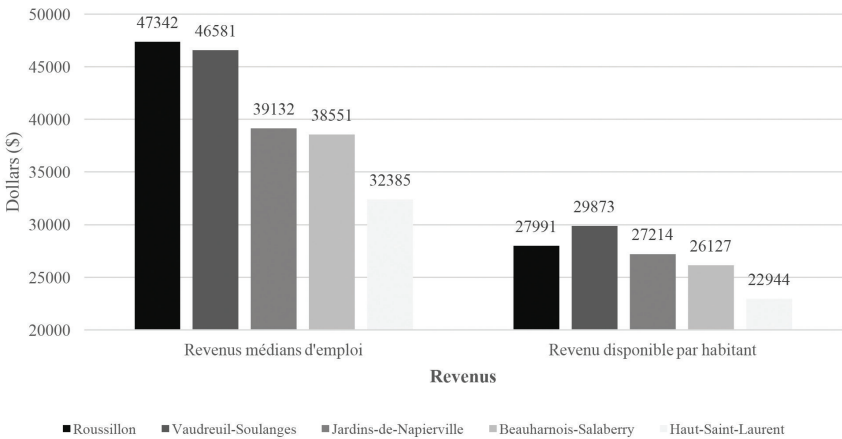
9 Le taux de travailleurs est un indicateur qui a été élaboré par l'Institut de la statistique du Québec, à partir des statistiques fiscales des particuliers, dans le but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail dans les MRC. Il correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

de travailleurs de 65,6 %¹⁰.

Les indicateurs que sont les revenus d'emploi médians des 25-64 ans ainsi que le revenu disponible par habitant sont aussi inférieurs à ceux des MRC limitrophes, exclusion faite de celle du Haut-Saint-Laurent. Selon le graphique 1, les revenus médians dans la MRC de Beauharnois-Salaberry sont près de 20 % inférieurs à ceux des MRC de Vaudreuil-Soulanges et du Roussillon (38 551 \$ comparativement à 47 342 \$ et 46 581 \$). Le revenu disponible par habitant est aussi inférieur à celui des autres MRC limitrophes : 26 127 \$ pour la MRC de Beauharnois-Salaberry comparativement à 27 991 \$ pour la MRC du Roussillon, 29 873 \$ pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges et 27 214 \$ pour la MRC Jardins-de-Napierville. Seule la MRC du Haut-St-Laurent ferme la marche avec un revenu médian de 32 385 \$ et un revenu disponible par habitant de 22 944 \$.

Graphique 1

Revenu médian et revenu disponible des MRC, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, Coup d'oeil sur les régions et les MRC. La Montérégie ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC).

10 Institut de la statistique du Québec, *La Montérégie*, 2015, <www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_16/region_16_00.htm>.

Parmi les MRC du sud-ouest de Montréal, celle de Beauharnois-Salaberry affiche (avec celle du Haut-Saint Laurent) les pires statistiques en termes de travailleurs et de revenus¹¹. En fait, l'on retrouve le même profil économique à l'autre bout de l'auto-route 30, soit dans la MRC Pierre-De Saurel. Le parallèle à faire serait intéressant, mais penchons-nous plutôt sur la ville centre de la MRC : Salaberry-de Valleyfield.

L'indice de vitalité économique

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (IST), la ville de Salaberry-de-Valleyfield s'est maintenue dans le rang cinquième 3 sur l'ensemble des municipalités pour ce qui est de l'indice de vitalité économique de 2002 à 2014¹². L'indice, qui agrège trois indicateurs (taux de travailleurs de 25 à 64 ans, revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus et taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans, TAAM), est passé de 1,18 à -0,54 pendant cette période. D'après les plus récentes données, l'indice de la ville est de -0,43¹³. Selon l'indice de l'ISQ, la ville « accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises de 40 000 habitants et plus ».

Que doit-on en conclure? La ville stagne d'un point de vue démographique avec de faibles augmentations de la population. C'est la même chose pour la population active qui flirte avec 70,0 % sans parvenir à les dépasser. En revanche, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus a progressé de 5,4 %, passant de 28 138 \$ à 29 654 \$. La ville progresse à deux vitesses. La première, celle des travailleuses et travailleurs, nombreux, du secteur du commerce de détail qui gagnent peu, mais font en sorte que Salaberry-de-Valleyfield représente un milieu de vie et pas simplement une banlieue avec son rythme « métro-boulot-dodo ». La seconde, celle des employé-e-s bien payés, eux aussi très nombreux (en fait, ils sont près du double de ceux du secteur commercial), qui tirent les indicateurs vers le haut.

Quel avenir pour le développement économique de Salaberry-de-Valleyfield?

L'avenir économique de la ville n'est plus incertain. La vague de fermetures entamée au tournant du siècle (Expro Tec, 150 emplois perdus, 2001; Goodyear, 400 emplois, 2003; Gildan, 155 emplois, 2006; Goodyear, 800 emplois, 2007; AkzoNobel, 47 emplois,

11 Nous n'avons pas tenu compte des comparaisons avec les MRC du Haut-Richelieu et de Brome-Missisquoi. Ces comparaisons iraient aussi à l'avantage de ces deux MRC.

12 Stéphane Ladouceur, *Bulletin d'analyse. Indice de vitalité économique des territoires*, Québec, Institut de la statistique, 2016, <www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice.pdf>.

13 Stéphane Ladouceur, *Bulletin d'analyse. Indice de vitalité des territoires. Édition 2018*, Québec, Institut de la statistique, <www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice-2018.pdf>.

2018)¹⁴ fait place à un regain économique. Au début de 2018, c'est plus de 1,2 milliard de dollars qui ont été annoncés en investissement dans la ville¹⁵ : CEZinc, 118 millions, Solargise, 950 millions, The Green Organic Dutchman, 150 millions. Les emplois à pourvoir seront nombreux pour les prochaines années.

La ville possède quatre parcs industriels où de nombreux terrains sont disponibles. De plus, la position stratégique de la ville près des grands axes routiers (autoroutes 30 et 20), des voies navigables (voie maritime du Saint-Laurent) et des chemins de fer va certes favoriser l'essor économique de la région. Des investissements importants ont été faits ou seront faits en vue d'accroître les capacités de la nouvelle gare de triage (CSX) ainsi que celles du port de Valleyfield. De plus, la ville peut compter sur l'apport important des emplois du secteur public, des emplois bien payés tout en offrant une certaine sécurité. Ces emplois dans le secteur public devraient continuer de progresser dans les prochaines années. Le vieillissement de la population et la croissance démographique stimuleront la demande de services en santé et en éducation ainsi que l'offre de services municipaux.

Conclusion

Salaberry-de-Valleyfield dispose d'un secteur économique lié à la transformation. Les nombreux travailleurs et travailleuses des grandes industries reçoivent de bons salaires ; il en est de même pour celles et ceux, tout aussi nombreux, du secteur public. En revanche, la ville possède aussi une proportion considérable de personnes qui ne travaillent pas ou qui travaillent au bas de l'échelle. Jadis ville d'une seule entreprise, Salaberry-de-Valleyfield voit de petites et moyennes entreprises s'installer dans l'un de ses quatre parcs industriels. Les principaux défis de la ville se situent dans la formation de la main-d'œuvre ainsi que dans l'insertion en emploi de celles et ceux qui sont aptes, mais qui n'ont pas d'emploi.

14 « Valleyfield a perdu 2000 emplois en 4 mois », *TVA Nouvelles*, 5 janvier 2007 ; « Goodyear : Un électrochoc qui a forcé la région à se prendre en main », *Le Journal Saint-François*, 4 janvier 2017, <www.journalsaint-francois.ca/goodyear-un-electrochoc-qui-a-force-la-region-a-se-prendre-en-main/>.

15 Mario Pitre, « Investissement de 150 M \$ pour la production de cannabis », *Le Journal Saint-François*, 19 janvier 2019, <www.journalsaint-francois.ca/investissement-de-150-m-production-de-cannabis/> et « Phase 1 du projet Solargise : 950 M \$ et 450 emplois confirmés », *Le Journal Saint-François*, 26 septembre 2018, <www.journalsaint-francois.ca/phase-1-projet-solargise-950-m-450-emplois-confirmer/>.